



# La Revue

Bulletin annuel de la commune de Burlats

2022



D 58



**BURLATS**



Chers Burlaquoises et Burlaquois,

« **Cité de caractère dotée d'un patrimoine remarquable mis en valeur par son fleurissement** », voici une définition de notre commune plus que jamais d'actualité.

En effet, sur cette fin d'année 2022, Burlats a été doublement récompensée : trophée du patrimoine à l'issue du concours « Mon beau village » organisé par la Dépêche et labellisation à la 2<sup>e</sup> fleur « villes et villages fleuris ».

Ces reconnaissances ont d'autant plus de valeur qu'elles mettent en avant l'esprit de solidarité qui nous unit pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre : l'action politique de notre conseil municipal ne serait rien sans votre implication dans la vie locale : associations, commerçants, enseignants, parents, enfants, aînés, agents municipaux.... Chacun d'entre nous, par son action, visible ou invisible, fait de notre commune ce qu'elle est.

Bien évidemment, cela ne peut pas pour autant nous faire oublier les périodes difficiles que nous traversons depuis plus de trois ans maintenant : épidémie COVID, changement climatique et plus récemment, à notre porte, la Guerre en Ukraine, avec l'inflation qui en découle. Ce climat social et économique difficile génère inquiétude et souffrance.

Aussi, et malgré le contexte budgétaire très contraint auquel est confrontée notre collectivité (restriction des dotations de l'État, accroissement mécanique de certaines charges, etc.), il me paraît néanmoins essentiel que notre commune confirme son engagement auprès de ses administrés. A l'heure où nombre de municipalités font le choix de recourir à une hausse de l'imposition pour équilibrer leur budget, le conseil municipal et moi-même nous engageons, à tout mettre en œuvre en 2023 pour ne pas augmenter les taxes communales et maintenir en l'état les tarifs sociaux des cantines et centre de loisirs.

Il ne faudra pas seulement faire pareil avec moins, mais « **mieux avec moins !** ». En effet, notre objectif n'est pas uniquement de maintenir ce qui existe déjà mais de continuer à investir pour améliorer notre avenir.

Ainsi, nous avons déjà travaillé à un plan de sobriété énergétique afin de réduire au maximum les effets de l'inflation en impactant le moins possible votre quotidien : rénovation thermique de l'école de Lafontasse, remplacement des dernières ampoules sodium de l'éclairage public par des leds, installation de minuteries dans les parties communes de nos bâtiments communaux (couloirs, sanitaires...). Et comme nous l'avons toujours fait, nous irons à la recherche de subventions pour financer nos autres projets (voirie, rénovation équipements sportifs...)

Mais surtout, nous maintiendrons festivités et animations culturelles que nous avons enfin pu reprendre en 2022. Fête médiévale, journées du patrimoine, marché des gourmets, marché de Noël ... sont autant de vecteurs d'insouciance, chaleur humaine et bienveillance qui contribuent à notre bonheur.

En temps de crise, plutôt que d'accuser les coupables, nous préférons chercher les solutions. 2023 devra être une année d'idées, de travail et de partage. Je sais pouvoir compter sur vous.

**L'ensemble des élus municipaux et moi-même vous souhaitons à toutes et tous une bonne année 2023.**

Votre dévoué Serge SERIEYS  
Maire de Burlats

**Mairie de BURLATS : Tél. 05 63 35 07 83**

**E-mail : mairie-burlats@wanadoo.fr / www.burlats.com**

La Revue 2022 est éditée et diffusée par la mairie de Burlats.

Publication : Serge Serieys

Rédaction et photos : Commission Communication

Photo première de couverture : Service Municipal

Contributions écrites et photos : Mairie, associations, écoles.

Tirage : 1200 exemplaires

Conception et impression : Imp. Couleurs d'Autan - Castres

N° ISSN en cours - Dépôt légal à parution : Janvier 2023

# Sommaire

## # Vie locale

Travaux en régie.....	3
Travaux.....	4-5
Les Élus sur le terrain.....	5-6

## # Rétrospective

Un nouvel avenir pour le Moulin des Sitelles.....	7
Le carrefour des Salvages sécurisé.....	7
Elections présidentielles et législatives 2022.....	7
Distribution de « bons carburants ».....	7
Les expositions.....	8
La journée européenne des métiers d'art.....	9
Première fête du Lézerz.....	9
Trail en terres d'oc.....	9
Les concerts.....	10
Le Conseil municipal en visite au Carla.....	10
11 novembre.....	10
Les premières Journées du Patrimoine.....	11
Un beau succès pour le Marché de Noël.....	11
Festival Adélaïde.....	12-13

## # Cadre de vie

Trophée « mon beau village » Prix Patrimoine.....	14
La 2 <sup>e</sup> fleur : un défi relevé !.....	14-16
L'eau, un bien précieux.....	17
Un plan de sobriété et d'efficacité énergétique.....	17
Vie scolaire et périscolaire.....	18-19

## # Vie associative

Les Aînés d'Adélaïde.....	20
Ensemble pour Burlats et ses villages.....	21
L'Art et la Matière.....	21
Orphélide.....	22
Salvages Passion.....	22
Pétanque Club Salvageois.....	22
Musiphiles.....	23
Patrimoine et Culture.....	24
Racing Club Salvageois.....	25
Salvages Volley Ball.....	25
APEL Vignals.....	26
APEL Lafontasse.....	26

## # Enfance

RER du Sidobre.....	27
École des Vignals.....	28
École de Lafontasse.....	29
Crèche "Les petits troubadours".....	29

## # Tribune

30

## # État civil

31

## # Les croisés municipaux

32

## # Avec nos services

Cette année encore, les employés municipaux ont été sur tous les fronts. Avec la reprise des animations très attendue après 2 ans de pandémie, le travail sur le terrain n'a pas manqué, en particulier pour préparer la fête médiévale ou le marché de Noël. Ils ont également réalisé de nombreux travaux dans des bâtiments communaux afin d'y installer de nouveaux services : bureau pour le CCAS, salles pour l'accueil des enfants le mercredi et pour l'arrivée prochaine de l'ITEP, etc... Enfin, les équipes ont été fortement mobilisées cet été pour le passage du jury de la 2<sup>e</sup> fleur et elles ont fait leur maximum pour que la commune présente son meilleur visage !



Construction d'un barbecue au Lézert



Intervention sur le pavillon Adélaïde



Peinture et nettoyage des rambardes du pont des Salvages



Espace loisirs square Arnaud de Mareuil : Terrassement avant de couler la dalle pour installer le jeu d'enfants - Pose de la clôture



Plantation d'arbres square A. de Mareuil



Nettoyage et pose d'une nouvelle pierre tombale du monument aux morts de la grande guerre au cimetière de Burlats



Mise en place et décoration du sapin de Noël de la papeterie



Installation de guirlandes sur le marché de Noël



La dernière création : le bonhomme de neige en matériaux recyclés !!!

## # Réfection des trottoirs de la Bourdarié 1 et 2

La réfection de l'ensemble des trottoirs des 2 lotissements devrait être terminée en 2023. A la Bourdarié 1 elle était conditionnée par l'intervention de la SPL Castres Burlats chargée de remplacer les réseaux d'eau. Celle-ci est intervenue durant 2 mois, en novembre et décembre et dans la foulée, le goudronnage suivra. Une dernière tranche à la Bourdarié 2 viendra clore le programme de rénovation de voirie.



## # Aménagement de voirie à la Plano

Les travaux de voirie ont été réalisés par l'aménageur privé puis les nouvelles voies ont été rétrocédées à la commune pour être intégrées dans son domaine public.



## # Création de trottoirs à la Rhode

Pour continuer la sécurisation des cheminements au village des Salvages, de larges trottoirs ont été aménagés devant les habitations au lieu dit « la Rhode ».



## # Un coup de jeune pour le pont des Salvages !

Pour donner une image agréable de la commune dès l'arrivée aux Salvages, un ravalement complet du pont a été effectué. Le nettoyage et la peinture des rambardes ainsi que le goudronnage des trottoirs ont totalement changé l'aspect de cette entrée de village et les belles jardinières fleuries (adaptées par les services techniques pour s'intégrer parfaitement au pont) sont venues parachever la mise en valeur de l'ouvrage d'art. Le coût des travaux a été partagé avec la commune de Castres, propriétaire pour moitié du pont, et subventionné par le Conseil départemental, laissant à la charge de la commune de Burlats, 20% seulement de la facture totale.



## # Une passerelle toute neuve au lac du Lézert !

Pour permettre aux promeneurs de faire le tour du lac, il fallait réaménager le passage au-dessus du ruisseau. Tout a donc été refait à neuf, socle et structure, avec le concours financier de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux ! Désormais, la passerelle enjambe fièrement le Lézert et vous amène sur l'autre rive en toute sécurité.



## # Réfection du toit de la sacristie de l'église St Pierre

La commune a la responsabilité d'entretenir les édifices culturels lui appartenant. Très régulièrement, des travaux sont réalisés pour conserver ce patrimoine en bon état. Cette année, c'est le toit de la sacristie de l'église St Pierre qui a été refait à neuf.



## # Les travaux avancent pour accueillir l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)

Le bâtiment situé au cœur du village de Burlats et connu sous le nom « d'ancien CAT » est actuellement en plein travaux d'aménagement pour y accueillir l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) du Briol qui souhaite se rapprocher de Castres pour des raisons pratiques. Ce projet d'hébergement tenait à cœur à la municipalité de Burlats. Initié fin 2020, il va se concrétiser très prochainement avec un déménagement des bureaux et des salles de classe de Brassac vers Burlats puis l'arrivée des enfants, dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

L'ITEP sera locataire des bâtiments et paiera un loyer à la commune en contrepartie de cette occupation.



## # Des allées plus accessibles au cimetière de Lafontasse

Pour améliorer la circulation des visiteurs dans les différents cimetières de la commune, la municipalité a décidé d'aménager les allées centrales avec un revêtement plus adapté.

La première tranche de travaux a été réalisée au cimetière de Lafontasse. Une nouvelle tranche sera inscrite au budget 2023 et concernera le cimetière de Burlats.



## Les Élus sur le terrain

*Les élus d'une petite commune se retrouvent régulièrement sur le terrain que ce soit pour évaluer une situation afin d'y apporter la meilleure solution possible, ou pour donner un coup de main aux équipes techniques municipales.*

## # Square Arnaud de Mareuil



Vérification des conditions d'installation de l'équipement ludique, square Arnaud de Mareuil – Située au cœur du village, cette aire de jeu déjà très fréquentée vient s'équiper d'un nouveau jeu qui bénéficiera à la fois aux enfants du village et à ceux du Centre de loisirs du mercredi installé dans les salles de l'Orangerie depuis le 4 janvier 2023.

## # A Lafontasse

Dernières préconisations pour achever l'aménagement de l'aire intergénérationnelle.



## # A la Parulle

Problème d'évacuation des eaux pluviales



## # Préparation de la fête médiévale du dimanche 28 août

Dès le samedi matin, élus et bénévoles s'affairent pour décorer le village et lui donner tout le cachet d'un bourg du Moyen âge. Ainsi, les visiteurs peuvent plus facilement remonter le temps....



## # Visite du Centre de secours de Lacrouzette



## # Préparation du marché de Noël

Les élus n'hésitent pas à donner un coup de main aux agents municipaux pour l'installation de guirlandes et la décoration de la cour de la papeterie qui accueille le marché de Noël.



## # A La Bracadelle

Réflexion sur le déplacement des containers à ordures ménagères – L'emplacement actuel, peu pratique pour les usagers, mérite d'être modifié en tenant compte des contraintes liées à la circulation des véhicules et à la collecte par les camions de la Communauté de communes.



## # Un nouvel avenir pour le Moulin des Sittelles

En début d'année, la Fédération des Centres Musicaux Ruraux, propriétaire du Moulin des Sittelles et de l'Orangerie a informé la commune de son intention de vendre.

Intéressée par l'acquisition de ce bâtiment situé en plein cœur du village, la commune a négocié avec la Fédération et obtenu un bon prix qui lui a permis d'en devenir propriétaire. L'objectif était double : préserver les activités d'éducation populaire de l'association Musiphiles, locataire du Moulin depuis de nombreuses années mais également finaliser le projet de relocalisation de l'ITEP du Briol à Burlats.

En effet, des contacts avaient été pris depuis plusieurs mois avec les responsables de cet établissement, obligé de quitter Brassac et en quête d'une solution de relogement. Les locaux de l'étage de l'ancien CAT étaient alors proposés mais il manquait encore quelques m<sup>2</sup> supplémentaires pour

accueillir des enfants.

L'occasion s'est donc présentée avec la vente du Moulin des Sittelles et ce projet a pu aboutir à la plus grande satisfaction de chaque partenaire.

La municipalité réalise là une belle opération : le maintien d'une association de qualité dans ses locaux, la relocalisation du Centre de loisirs du mercredi à Burlats. L'accueil d'une nouvelle structure éducative viendra apporter de l'animation au village, le tout en totale cohérence avec sa politique volontariste en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

D'autre part, sur un plan plus matériel et financier, le coût de la rénovation de ce patrimoine communal (dont une friche industrielle) sera atténué par l'attribution escomptée de subventions des partenaires institutionnels habituels mais aussi par les loyers versés par les locataires.

## # Le carrefour des Salvages sécurisé

Afin de répondre à certains problèmes de sécurité et de circulation, une caméra de vidéo-protection a été stratégiquement installée au carrefour des Salvages. Elle permet de visionner le trafic de 4 axes routiers importants vers Castres, Roquecourbe et Burlats.

Reliée au centre de supervision urbain géré par la ville de Castres dont les agents habilités surveillent les écrans en direct, elle permettra une intervention rapide des services concernés (police ou gendarmerie) en cas de besoin. C'est un outil complémentaire pour les effectifs de sécurité qui agissent, au quotidien, sur le terrain. Sans oublier que ces dispositifs sont de plus en plus utilisés dans le cadre d'enquêtes judiciaires : ils se révèlent alors de précieux atouts pour les investigations de la gendarmerie ou de la police nationale.



## # Distribution de « bons carburants » pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages

S'il est une initiative de la municipalité qui a attiré l'attention des médias y compris nationaux, c'est bien celle-là ! M. le Maire a été assailli de coups de téléphone et une équipe de télévision est même venue à Burlats pour l'interviewer sur cette mesure inédite !

Pourtant, telle n'était pas l'intention des élus municipaux qui souhaitaient simplement faire un geste concret pour aider leurs administrés dans leur quotidien.

En effet, pour beaucoup, l'inflation qui repart à la hausse et en particulier l'augmentation des coûts de l'énergie, grèvent lourdement des budgets déjà fragiles

C'est donc l'attribution d'un « bon carburant » de 60 € par foyer

qui a été validée par le Conseil municipal car les déplacements touchent quasiment tous les ménages.

Une enveloppe budgétaire de 60 000€ a été votée en Conseil municipal et versée au Centre Communal d'Action Sociale pour financer cette action.

Les bons ont été distribués fin avril par les élus municipaux lors de permanences spécifiques. Ils ont pu, à cette occasion, mesurer la satisfaction des habitants venus nombreux les récupérer.



## # Elections présidentielles et législatives 2022

Les habitants de la commune se sont rendus aux urnes pour élire leur Président, au mois d'avril puis leur député en juin. Leur participation, comme à l'accoutumée, s'est avérée supérieure à la moyenne nationale, ce qui est à saluer en ces périodes de forte abstention.

Quatre dimanches, donc, de mobilisation pour les élus amenés à tenir les bureaux de vote et pour les bénévoles qui ont participé au dépouillement des scrutins faisant preuve, à cette occasion d'un civisme remarqué.

La municipalité a d'ailleurs tenu à les remercier et à les encourager en organisant un apéritif convivial à leur intention.



# Ça bouge toute l'année à Burlats !

## # Les expositions



Vernissage expo Cathy Llorca



Expo caritative Haïti. Discours du Maire en présence des représentants officiels



Vernissage expo Marie Jeanne et Gérard Saëz- Chris Ségura



Vernissage expo Michèle Janisset

La commune est désormais reconnue pour la qualité des expositions proposées dans le somptueux décor du Pavillon d'Adélaïde où de nombreux artistes, sélectionnés par Eliane Salvat de Niort, viennent accrocher leurs toiles ou leur travail avec enthousiasme. Ainsi, la saison artistique jusque-là plutôt estivale s'est élargie et les expositions ont débuté cette année dès le mois de février pour se terminer fin octobre. Peinture, calligraphie, icône, sculpture, une palette artistique très large a été proposée au public avec des styles très différents. Les vernissages sont l'occasion d'une rencontre entre amateurs d'art et créateurs et ils sont ouverts à tous !

Il faut également souligner que la salle d'honneur de la collégiale abrite, elle aussi ponctuellement certaines manifestations artistiques. Ainsi, au mois de février, une exposition-vente caritative de peintre haïtiens a été organisée par l'Association franco-haïtienne d'échanges et de solidarités. Son président Jonas Jolivert était présent, avec le soutien de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem. Cet été, c'est Nadège Bard qui y a accroché ses toiles.



Vernissage Josette Garrigue et Kty



Expo Catherine Mengozzi-Jean Marie Parrache/Germinal Gayola

## EXPOSITION

**Du 28 Mai au 26 Juin  
au Pavillon d'Adélaïde**

Exposent leurs œuvres  
Ouvert  
les mercredis et samedis  
de 14h00 à 19h00  
et les dimanches  
de 10h00 à 19h00

Entrée Gratuite

Plus d'infos sur :  
[www.lespeintresdumoulin81.fr](http://www.lespeintresdumoulin81.fr)

Mairie de Burlats  
Tel. : 05.63.33.07.83 - [mairie-burlats@wanadoo.fr](mailto:mairie-burlats@wanadoo.fr)

Affiche peintres du moulin



Tableau d'un artiste haïtien



## # La journée européenne des métiers d'art s'est invitée à Burlats

L'association Artisans créateurs tarnais, qui regroupe une cinquantaine de professionnels des métiers d'art, expose habituellement ses créations originales dans la boutique au cœur du village : couture, poterie, bijoux, cuir, art floral, relooking de meubles... Son objectif est de mettre en avant des créations uniques par rapport aux produits de fabrication industrielle et de sensibiliser le public à un certain art de vivre et de consommer.

Cette manifestation européenne a été l'occasion pour les créateurs de faire découvrir au grand public toutes les facettes de leurs activités, grâce à des animations, expositions, démonstrations, rencontres et échanges tout au long de la journée, dans la salle du foyer au village.

Casimir Ferrer, le peintre sculpteur tarnais, parrain de l'association, était présent pour accueillir les visiteurs.



## # Première fête du Lézert

Le temps très maussade en a sans doute découragé plus d'un, même si des barnums avaient été installés pour abriter les participants. Un concours de pêche, des jouets en bois et une structure gonflable avaient été prévus pour le plaisir des plus jeunes et les adultes se sont retrouvés pour de bonnes parties de pétanque.

L'apéritif était offert par la municipalité, puis pique-nique ou saucisses grillées. Les associations « Patrimoine et culture », « les bambins des Vignals » et « les aînés d'Adélaïde » ainsi que les jeunes du chantier loisirs de la communauté de communes étaient aussi de la partie !



## # Burlats accueille un évènement sportif de haut niveau : la 2<sup>e</sup> édition du « Trail en terres d'oc »

Le 11 septembre dernier, 500 coureurs s'étaient donné rendez-vous à Burlats pour prendre le départ du « Trail en terres d'Oc ». Une boucle sauvage à travers le massif du Sidobre où ils ont emprunté principalement chemins de terre, chemins forestiers et sentiers pédestres, pour rejoindre Lacrouzette avant de redescendre à Burlats pour le podium d'arrivée.

Cette épreuve sportive, organisée pour la 2<sup>e</sup> année consécutive par Marine Kwasnik et son équipe, a pour objectif de valoriser le territoire des Hautes Terres d'Oc, en mettant en avant son patrimoine naturel, culturel et historique. Le projet est de rassembler autour de cet évènement afin de faire rayonner ce territoire et tous ses acteurs. C'est pourquoi la municipalité de Burlats, comme celle de Lacrouzette, se sont lancées dans l'aventure et se sont associées à la préparation de cette manifestation d'envergure.

Trois formats de course étaient proposés aux participants en fonction de leurs capacités et les enfants ont pu, eux aussi, participer à une épreuve spécialement conçue pour eux avec récompenses à la clé.

A côté de la course proprement dite, un programme d'animation avait été prévu pour distraire les spectateurs et accompagnants : stands d'artisanat et de dégustation de produits locaux, jeux gonflables, danses occitanes ...

Une belle réussite de cette journée grâce à l'organisation rigoureuse de Marine Kwasnik, l'aide précieuse des bénévoles et l'implication des 2 communes.



Rendez-vous a déjà été pris le 10 septembre 2023 pour la 3<sup>e</sup> édition !!!!

## # Les concerts

En extérieur, le parvis de la collégiale se prête aux concerts d'été : l'Harmonie Barral-Lacrouzette et Eveil roquecourbain sont des habitués et le chœur des Sittelles, accompagné par Natacha Muet et Antoine Redon a également choisi ce site pour y faire entendre ses belles voix.

En nocturne, devant le Pavillon d'Adelaïde, les spectateurs ont assisté le 13 juillet au spectacle « nuits américaines » qui les a transportés vers le « nouveau monde » pour une soirée d'été.



## # Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre est la journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix. A Burlats comme dans toute la France, l'anniversaire de l'armistice signé le 11 novembre 1918 a été célébré. Un hommage a été rendu à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit, permettant aux opérations extérieures d'être intégrées à la mémoire collective. Cette année, de nombreux enfants accompagnés par leurs parents et leur institutrice ont participé à cette cérémonie aux côtés des représentants institutionnels, élus municipaux, piquet d'honneur du 8<sup>e</sup> RPIMA, porte-drapeaux, délégation des pompiers et de la gendarmerie.

La présence du général de corps d'armée Vincent Guionie et du général de division Claude Réglat a ajouté une dimension solennelle à ce moment patriotique.

Le Maire a lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire et a déposé une gerbe aux pieds du monument aux morts avec les enfants, très empreints de la solennité du geste.

Un vin d'honneur a ensuite réuni

dans la salle du foyer tous les participants de cette émouvante manifestation.



## # Une délégation du Conseil municipal en visite au Carla

Pour la 1<sup>re</sup> fois de son histoire, la Société Pierre Fabre dont le siège se situe sur notre commune a décidé d'ouvrir ses portes, lors des Journées du Patrimoine.

A cette occasion, une délégation d'élus a été invitée à découvrir en avant-première, le mythique domaine du Carla guidée par M. Jean Pierre Rey, Directeur des relations extérieures et son assistante Mme Caroline Bonnet.

Durant cette visite approfondie du site, ils ont été impressionnés par les différents espaces dont un grandiose hall d'exposition, vitrine de tous les médicaments et produits cosmétiques commercialisés par le groupe depuis son origine. Le charme du château qui accueille les hôtes de marque et de son parc ne les ont pas laissés insensibles, de même que le bureau de M. Pierre Fabre, tout juste aperçu à travers ses baies vitrées teintées et inoccupé depuis sa disparition...

Pour conclure sur une note conviviale, les élus ont été invités à partager avec leurs « guides » un repas servi dans le restaurant du château et les ont chaleureusement remerciés de cet accueil personnalisé.



## # Les premières Journées du Patrimoine

A l'initiative d'Emilie Seger, conseillère municipale déléguée, notre village a participé pour la 1<sup>re</sup> fois à la manifestation culturelle européenne des « Journées du Patrimoine » les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Grâce au talent de Bérangère Detolsan, guide conférencière, qui a su les captiver, les 80 visiteurs se sont replongés dans le passé pour découvrir au gré des deux visites, l'histoire des monuments emblématiques du bourg.

Au vu du succès de cette « première », de nouvelles animations culturelles sont à l'étude pour enrichir la programmation en 2023.



## # Un beau succès pour le Marché de Noël

La météo a été clémente pour le week-end des 26 et 27 novembre choisi pour le marché de Noël de Burlats, la pluie s'étant judicieusement interrompue le temps pour les visiteurs de faire leurs emplettes !

Cette année, une nouvelle formule avait été expérimentée avec une nocturne le samedi. Sur le même principe que le marché des gourmets, chacun pouvait choisir son repas et le déguster dans la salle de la Papeterie aménagée pour la circonstance et le public a été nombreux au rendez-vous !



Des animations très appréciées se sont déroulées sur les 2 jours : concours de dessins pour les enfants où chaque participant a été récompensé par des friandises, déambulation d'un clown sculpteur de ballons, jeu gonflable, chants de Noël, et bien sûr visite du Père Noël.

Pour clôturer le week-end, élus, commerçants et bénévoles associatifs qui le souhaitent se sont retrouvés autour d'un bon repas. Geneviève Vialatte, organisatrice en chef de cette manifestation a été chaleureusement applaudie pour le succès de cette édition 2022 !



5<sup>e</sup> édition

## Festival

Très attendue après 2 années perturbées par le COVID, la 5<sup>e</sup> édition de la fête médiévale s'est déroulée dans l'enthousiasme et la bonne humeur sous un soleil radieux !

Dans la matinée, le défilé en costumes et la représentation historique dans la cour de la Collégiale conçue (et interprétée) par la comtesse Adélaïde (Marie Hélène Bourges) ponctuée de danses médiévales ont ravi les spectateurs massés dans la Cour de la Collégiale.



## # Sur l'île

les visiteurs ont pu découvrir le campement des chevaliers, leurs armes et leurs montures, des ateliers participatifs de forge ou de calligraphie



# Adélaïde

La fête  
médiévale...  
...le retour !!!

## # Ils pouvaient même se(re)marier,

comme au moyen âge dans une « tente-chapelle » aménagée à cet effet et le concours d'un abbé très accommodant !



## # Enfin pour clôre cette belle journée,

la comtesse Adélaïde a invité le public à la suivre dans les ruelles du village pour une magique retraite aux flambeaux



## # En soirée, en guise d'apéritif,

l'Hypocras - boisson à base de vin, sucrée et aromatisée aux épices - était offert par la municipalité suivi d'un grand banquet sur le quai bordant l'Agoût



## # Ce voyage dans le temps plébiscité par un public toujours plus nombreux,

n'a pas failli à sa réputation grâce à une implication et un investissement de tous les acteurs : élus, bénévoles des associations (Patrimoine et Culture, Aînés d'Adélaïde...), habitants et troupes invitées (La Maisnie des loups de l'Arn, Historia Tolosana, La compagnie des Seigneurs d'Hautpoul) tout le monde a joué le jeu !



## # La commune lauréate du trophée « mon beau village » Prix Patrimoine



La Dépêche du Midi a organisé, une nouvelle fois cette année, le concours "Mon Beau Village" qui distingue les petites communes du département et de la Région à travers quatre prix (Patrimoine, Jeunesse, Innovation et environnement et Vie locale). Ce concours bénéficie de l'appui de la Région, du Département et de l'antenne Occitanie de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF). Les communes présentent leur candidature et le palmarès est établi par les internautes qui sont invités à voter pour leur village de prédilection, dans chaque catégorie.

Pour le Tarn, c'est donc Burlats, dans la catégorie « Patrimoine » qui a eu la grande satisfaction d'être choisi. Le trophée a été remis par le Président du Comité Départemental, Christophe Ramond à Serge Serièys accompagné d'Emilie Seger, conseillère municipale déléguée au cadre de vie, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'hôtel du Département.

**Avec ces deux distinctions en 2022, la municipalité n'est pas peu fière du travail accompli et de la reconnaissance de ce travail par les administrés, les visiteurs et les institutions. Toutefois, elle est bien consciente qu'elle doit continuer à œuvrer quotidiennement pour conserver les acquis mais surtout afin d'améliorer encore la qualité de vie dans la commune, garante du bien être de tous ses habitants.**

## # La 2<sup>e</sup> fleur : un défi relevé !



La bonne nouvelle est tombée fin novembre ! Le jury régional de l'association des villes et villages fleuris a décidé d'attribuer une 2<sup>e</sup> fleur à Burlats après une matinée d'audit effectuée in situ, le 27 juillet dernier.



Cette annonce a été accueillie avec enthousiasme par les élus en charge du dossier, Emilie Seger, conseillère municipale déléguée au Cadre de vie, Françoise Noguès Huleux, 1<sup>er</sup> adjointe, Francesco Dimilta, conseiller délégué à la voirie et Jean Charles Deforêt, conseiller municipal délégué à la sécurité qui s'étaient lancés à fond dans cette aventure et n'avaient pas ménagé leurs efforts, soutenus avec efficacité dans leur démarche par les agents municipaux !



Accompagnés du Maire, Serge Serièys et de l'adjoint aux travaux, Michel Fleury, ils ont assisté à la cérémonie officielle à Carcassonne au cours de laquelle leur a été remis symboliquement le panneau orné des 2 fleurs par le Président du comité régional du Tourisme et conseiller régional tarnais, Vincent Garel.

### Mais que signifie l'attribution de ce label « 2<sup>e</sup> fleur » ?

Symbole d'un cadre de vie privilégié et marqueur de l'engagement fort d'une commune dans le respect de l'environnement, l'obtention d'un label "Villes et Villages Fleuris" témoigne d'une attention particulière portée à l'aménagement de l'espace public et à la place accordée au végétal mais il prend aussi en compte la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

C'est donc sur tous ces critères que le jury se prononce et il a reconnu à Burlats l'effort qui est consenti dans tous ces domaines. Son rapport énumère les réponses apportées par la commune aux nombreux critères d'exigence de ce label.

**Ce qu'ils ont apprécié dans notre commune (extraits du rapport de visite) :**

**Visite du jury**

*Très bon accueil par M. le Maire et ses équipes, circuit bien organisé et pertinent en accord avec les enjeux du label. Une visite et des échanges qui ont permis de bien analyser le contexte local et les projets communaux en cours ou en projet.*

**Mise en œuvre du projet municipal**

*Volonté et motivation des équipes*

*Vie locale bien exprimée, valorisation du patrimoine bâti préservé et entretenu, la commune valorise son patrimoine historique*

*Malgré la complexité du découpage de la commune (3 bourgs et plusieurs hameaux) une mise en valeur homogène de l'identité du territoire dans son ensemble en prenant en compte le contexte économique et touristique*

*Mobilisation et synergie des différents acteurs, dynamique collective des habitants et bénévoles*

**Animation et promotion de la démarche**

*Une dimension pédagogique forte avec de beaux projets participatifs, approche sociale conforme au projet, concertation avec les habitants, organisation d'animations locales (maisons fleuries...) partenariats avec l'office du tourisme et le tissu associatif*

**Patrimoine végétal**

*Diversité et bonne gestion du patrimoine arboré conforme au contexte local, une palette végétale adaptée et diversifiée, un fleurissement de qualité avec un choix judicieux des plantations*



**Gestion environnementale**

*Gestion écologique des espaces verts, diversité végétale qui contribue au maintien d'une biodiversité, volonté de maîtriser les problèmes de ressources (eau), actions de lutte contre le changement climatique (ilots de fraîcheur, déminéralisation, zéro phyto)*



Participation des habitants au fleurissement

Remise des récompenses des maisons fleuries et illuminées



Plantations d'arbres sur le parking de la Papeterie et celui du moulin des Sittelles



Lac du Lézert

Plantes « sauvages »  
en bord d'Agout



### Qualité de l'espace public

*Un patrimoine bâti remarquable et de qualité mis en valeur dans la commune (maîtrise de la publicité, suppression des réseaux aériens...) et auprès des touristes, la propreté de la commune et les moyens de l'assurer sont mis en œuvre.*



### Analyse par espace

*Entrées de commune soignées et accueillantes, des espaces naturels lieux attractifs et de détente  
La commune est particulièrement attentive à gérer de façon harmonieuse ses hameaux et sites répartis sur le territoire*



### Et l'avis final du jury :

*Engagement des différents acteurs pour embellir la commune et conforter le niveau de labellisation.  
Le jury a découvert un village très attractif et dynamique avec une équipe municipale qui a la volonté de poursuivre l'embellissement de son village pour améliorer le cadre de vie et la cohésion entre ses habitants. Une mobilisation constante des acteurs présents lors de la visite qui a permis de noter leur implication.*

**Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à obtenir cette 2<sup>e</sup> fleur : les services municipaux, les habitants, le jury de pré-visite avec la participation du CAUE dont les conseils nous ont été précieux, Adrien Mucciante de l'office du Tourisme et Jean Louis Spertino, notre « historien local » !**



## # L'eau, un bien précieux

Créée en 2019, la société publique locale (SPL), dénommée « Eaux de Castres - Burlats » a pour mission, sur notre commune, l'exploitation et la gestion du service public de l'eau potable, sa production, sa distribution ainsi que l'assainissement collectif.

Le captage de Sept Faux avec les deux de Carauce constituent nos ressources propres. Ils sont équipés de dispositifs de correction du PH et de désinfection. En secours, ce réseau est interconnecté avec la commune du Bez.

Cette production étant bien insuffisante pour alimenter la totalité de la commune, notre réseau est donc aussi connecté au réseau de la ville de Castres. Un maillage de réservoirs et de surpresseurs permet la distribution d'une eau de qualité et en quantité suffisante avec ses 67 km de conduites.

Pour cela, la SPL en collaboration avec notre commune élabore et réalise un programme conséquent de travaux neufs ou de renouvellement des installations.

Ainsi en 2022 :

- La rénovation de la prise d'eau du Bridou avec la création d'une passe à poissons,
  - La dernière tranche de renouvellement des canalisations d'alimentation d'eau potable à la Bourdarié 1,
    - Le changement de nombreuses armoires de télégestion à La Bourdarié, Lafontasse et Carauce pour permettre un suivi optimal de la distribution,
    - La pose de détecteurs de fuite sur les bouches à clé (dispositif de protection et d'accès aux vannes situées sur le réseau d'eau potable) situées dans le village, pour optimiser le rendement du réseau
  - Le changement de la conduite d'eau qui traverse l'Agout pour alimenter la rive gauche était également programmé. Il est en attente de l'autorisation obligatoire de la Direction des Territoires (DDT).
- Notre vigilance est quotidienne tant l'eau est un bien commun précieux qu'il faut préserver car il est clairement menacé en particulier par le réchauffement climatique.



## # Un plan de sobriété et d'efficacité énergétique adapté à la commune

Quelques définitions pour bien comprendre :

La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective.

Elle est à distinguer de l'efficacité énergétique qui concerne essentiellement la performance des équipements avec lesquels nous consommons de l'énergie

Par exemple, la sobriété énergétique consiste à réduire la température de chauffage de quelques degrés, tandis que l'efficacité énergétique s'obtient en isolant les bâtiments afin qu'ils consomment moins, tout en assurant le même confort thermique.

Les 2 notions sont évidemment complémentaires et la collectivité doit jouer sur les 2 tableaux.

Le contexte économique actuel ne nous laisse pas le choix et l'explosion des postes de dépenses liés aux énergies (électricité, gaz...) nous impose de prendre des mesures efficaces à court ou moyen terme selon les investissements à envisager.

La commune de Burlats est déjà engagée dans une politique de développement durable et depuis des années, elle investit dans des travaux d'isolation des bâtiments, d'équipement en LED de l'éclairage public ou à l'intérieur des locaux communaux etc... Il s'agit aujourd'hui d'intensifier ces actions.

C'est ainsi que, un par un, les bâtiments publics seront passés au crible, du plus au moins énergivore et des solutions seront apportées pour réduire encore les dépenses. Il en sera de même pour l'éclairage public.

Concrètement :

- Au village, en décembre, 49 lampadaires ont été équipés de LED en remplacement des lampes sodium, ils le seront tous début 2023. Des systèmes d'automatisation et de contrôle sont à l'étude pour adapter l'éclairage des bâtiments communaux (collégiale, pavillon Adélaïde) et le chauffage.
- L'école de Lafontasse sera isolée par l'extérieur en 2023 et équipée de LED dans toutes les classes.
- Une étude a été menée à l'école des Vignals avec le concours du chargé de mission « énergies » du pôle territorial des Hautes terres d'Oc et quelques pistes d'intervention rapides et efficaces ont été décidées (installation de minuteries, allègement d'éclairage dans des locaux ou couloirs moins fréquentés etc...)
- Comme dans de nombreux lieux publics, la température du chauffage a été abaissée à 19 degrés à la mairie.
- Pour l'an prochain, il a été décidé de réduire significativement le passage de l'épareuse (très énergivore) pour économiser le carburant mais aussi favoriser la biodiversité des talus et accôtés..
- Enfin, une sensibilisation de tous les utilisateurs des équipements communaux (écoles, associations, agents municipaux...) est prévue afin qu'ils se mobilisent au quotidien pour optimiser les consommations énergétiques et lutter contre le gaspillage.

Ce défi est un challenge collectif à relever ensemble et nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour nous y aider.

## # Vie scolaire et périscolaire : au service des enfants et des familles

Les écoles sont une compétence importante attribuée aux Communes, parallèlement aux collèges attribués aux Départements et aux lycées attribués aux Régions. La Commune intervient dans le domaine périscolaire (soutien aux enseignants en classe, garderie, restauration, entretien des locaux, centre de loisirs le mercredi) et dans le domaine extrascolaire (centre de loisirs durant les vacances scolaires).

**L'année 2022 s'est traduite par des changements importants concernant l'organisation scolaire, la gestion du personnel, les investissements et les équipements dans les écoles ainsi que les projets éducatifs de la Commune.** Dans ce contexte, la Municipalité a entretenu le dialogue avec les familles par des consultations numériques ou dans le cadre de réunions spécifiques. Ainsi la Commission scolaire du 21 novembre 2022 a traité des nouveautés de la rentrée 2022-2023, des points de progrès et des préoccupations en cours.

**La Municipalité remercie tous les partenaires et les acteurs qui se sont rendus disponibles et qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à ces réalisations.**

### **Le maintien d'une présence scolaire répartie sur le territoire**

A la suite d'un dialogue approfondi entre l'Inspection académique et la Commune, l'Education nationale a décidé un regroupement pédagogique des classes de CM2 dans l'école de Lafontasse. Concrètement, la classe de CM2 n'est plus assurée à l'école des Vignals. Cette décision surmonte deux difficultés structurelles : un sur-effectif lié à l'urbanisation croissante dans la zone proche de l'école des Vignals, un sous-effectif lié à une moindre inscription à l'école de Lafontasse. **Elle évite le risque d'une fermeture de classe à Lafontasse.** En conséquence, la Commune a mis en place un transport scolaire gratuit pour les familles de l'école des Vignals vers l'école de Lafontasse ; les horaires scolaires ont été modifiés en conséquence.

### **La cantine : lieu de plaisir, lieu complexe...**

Dans le cadre de l'appel d'offre prévu, un nouveau prestataire, SR Collectivités, situé à Saix, a été retenu. Nous observons une amélioration en terme de quantité servie. L'appréciation qualitative est plus difficile à déterminer en fonction des goûts et des habitudes alimentaires des enfants. Pour rendre la démarche plus objective, des fiches de satisfaction sont remplies à chaque repas par le personnel de cantine et transmises au prestataire en vue d'une amélioration des menus.

La cantine doit être un lieu de détente et de plaisir à la suite d'une matinée où l'attention des enfants est très concentrée. Mais elle ne doit pas se traduire non plus par une forte intensité sonore, et par une tension entre les enfants et vis-à-vis du personnel qui effectue un travail intense dans un temps très limité. **C'est pourquoi**

**plusieurs dispositions ont été prises** : une nouvelle répartition des tables distinguant les plus petits et les plus grands ; une formation spécifique du personnel pour appréhender la psychologie de l'enfant, prendre du recul, et définir des règles de maintien ; la mise en place à terme de claustras entre les tables. Par ailleurs une nouvelle répartition des enfants entre les deux services de cantine à l'école des Vignals est à l'étude pour mieux équilibrer les effectifs.

### **Un renforcement et un aménagement de l'équipe périscolaire et extrascolaire**

Le personnel périscolaire a été renforcé pour un meilleur encadrement des enfants en classe lors de la pause méridienne, de la garderie et dans le cadre du Centre de loisirs. Par ailleurs les plannings des agents ont été modifiés pour tenir compte des besoins de l'enfant et de l'enseignant, et favoriser de meilleures conditions de travail pour tous. Enfin plusieurs aménagements sont intervenus : harmonisation des horaires de garderie entre les deux écoles (18h30), couchette des tous petits dès la fin du premier service de cantine.

### **Le maintien des tarifs**

**Pas d'augmentation des tarifs en 2022 pour la cantine, la garderie et le Centre de Loisirs, alors qu'ils comptent déjà parmi les plus bas par rapport aux tarifs des communes environnantes.**

### **Des investissements pour la transition énergétique**

La Commune poursuit des travaux dans les deux écoles. Les travaux de rénovation de l'école de Lafontasse devraient débuter durant les vacances scolaires de février 2023 pour se dérouler principalement durant les autres vacances scolaires de l'année.

Ils porteront sur l'isolation extérieure du bâtiment, sur l'éclairage, et sur un nouveau mode de chauffage. Ils permettront d'améliorer la structure thermique du bâtiment tout en préservant l'intégrité du bâti, d'améliorer le confort des usagers et de maîtriser les dépenses énergétiques.

### **Une nouvelle démarche éducative**

Durant le premier semestre 2022, la municipalité s'est engagée dans un **Projet Educatif de Territoire (PEdT)** en associant les parents d'élèves, l'Education Nationale, les associations, les services municipaux et les entreprises du territoire. Ce projet s'appliquera au Centre de loisirs de la Commune. Il a pour ambition de contribuer à concilier les vies familiale et professionnelle des parents, de proposer aux familles une offre de qualité complémentaire avec les activités scolaires, de faire connaître le patrimoine, de sensibiliser les enfants aux valeurs de la République et de leurs transmettre les notions liées au Vivre Ensemble. Ce PEdT a été élaboré avec le concours des partenaires et a été validé par la Direction de la Jeunesse, des Sports et

de la Cohésion sociale en novembre. Dans son prolongement, un **Projet pédagogique** a été élaboré pour en déduire les activités d'animation.

Sans se substituer aux équipes enseignantes et aux familles, l'équipe du Centre de loisirs de la Commune a pour ambition de **répondre aux besoins de l'enfant** pour qu'il se fasse plaisir et s'épanouisse dans le cadre de journées ludiques et constructives. Le Centre de loisirs, baptisé « Les Loulous de l'Orangerie », a ouvert mercredi 4 janvier 2023, dans de nouveaux locaux, les salles de l'Orangerie.



Invitation des parents pour l'ouverture de CLSH le mercredi



Les enfants rencontrent les aînés

Des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'intérieur pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans et à l'extérieur avec la création d'un espace de jeux sécurisé. Le déjeuner est servi dans les locaux du foyer aménagés à cet effet. En attendant la fin des travaux, les enfants étaient accueillis à l'école des Vignals. Durant les vacances scolaires, l'accueil se fera également aux Vignals. De 18 enfants lors de cette rentrée, l'effectif est passé à 60 enfants en moyenne durant ces dernières semaines.

Le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) fête Halloween !



## # Les Aînés d'Adélaïde

Cette année 2022 nous a permis de reprendre nos différentes activités après ce temps de confinement. Notre association compte plus de 80 adhérents répartis en plusieurs activités : le lundi, la couture de 14 h à 17 h, le jeudi, les jeux de société de 14 h à 17 h, le jeudi soir de 20 h à 21 h, les danses médiévales.

Les couturières ont fabriqué des objets très variés qui leur ont permis de participer aux marchés de plein vent tous les dimanches matin d'avril à septembre, au vide grenier...Elles ont aussi confectionné des costumes, des fanions, des blasons, des étendards... pour la fête médiévale et décorer le village. Pour Pâques, elles ont aussi présenté leurs créations dans une vitrine chez le coiffeur Patrick.

Les jeux du jeudi après-midi sont très appréciés, les adhérents y sont assidus.

Marie-Hélène, notre célèbre Adélaïde, a entraîné les danseurs pour la fête médiévale, la troupe est intervenue le samedi soir et 7 fois le dimanche, jour de la fête ; leur participation a été remarquable et remarquée.

Les couturières ont fini l'année en ayant participé aux deux journées du marché de Noël qui ont été un franc succès.

Comme vous le constatez, notre association est dynamique et se porte bien. Si une ou plusieurs de ces activités vous attirent et que vous voulez retrouver un groupe chaleureux et convivial n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons dans la joie et la bonne humeur. Pour plus de précisions venez nous rencontrer le jeudi entre 14 heures et 17 heures au foyer de Burlats.

La présidente  
Dominique ESCAFRE



# # Association Ensemble pour Burlats et ses Villages (EBV)

Depuis sa création l'association, ne cesse pas de se développer et elle a franchi le cap des 200 adhérents.

Le but de l'association est de développer diverses animations amicales et conviviales pour les habitants de tous les villages et hameaux de la commune de se faire le relais auprès des élus du conseil municipal des préoccupations, des besoins et attentes des Burlacoises et des Burlacois.

C'est cette double mission d'animation et de participation à la vie de commune qui confère à l'association sa vocation citoyenne.

Elle organise des actions pour les habitants de toute la commune :

A Noël nous avons offert un cadeau très apprécié aux personnes âgées, seules et isolées.

Une première pour le village de Lafontasse où nous avons organisé l'omelette de Pâques qui a eu un grand succès ! et une chasse aux oeufs pour les enfants.

Un livre "Histoires et Souvenirs du Sidobre" de 190 pages a été réalisé par Xavier Botti grâce aux archives et aux histoires du grand-père de Laurence Bénazech.

Pierre Insolites a été porté et subventionné par la communauté des communes Sidobre Vals et Plateaux et l'association EBV y a participé. L'association EUREK'ART a fait intervenir des artistes burlesques dans notre village le 6 juillet en soirée afin de faire découvrir le patrimoine naturel et/ou architectural d'une manière différente.



Grâce au « Landou » de la communauté de communes, nous avons pu organiser un CHANTIER LOISIRS JEUNES à la grotte St Dominique. Ainsi, du 18 au 22 juillet, 14 jeunes de 13 à 17 ans ont réalisé des marches, sécurisé et facilité l'accès avec des rampes en bois, nettoyage et pose de bancs en bois au « rocher de l'oeuf ». Un grand merci à tous les bénévoles qui les ont encadrés, à la mairie pour le prêt de quelques outils, pour avoir offert des packs d'eau, des goûters, des bonbons aux enfants et la communauté de communes pour le prêt d'une tonnelle. Les jeunes ont fait un travail remarquable car nous avons eu beaucoup de bénévoles pour l'encadrement, cela a été un vif succès.



Tous les derniers vendredis du mois l'association organise des concours de belote à la salle du foyer de Burlats, salle prêtée par la mairie.

Cette année écoulée a été remplie de projets qui ont pu aboutir grâce à une implication et un travail remarquable de nos bénévoles.

Les idées pour les mois à venir ne manquent pas et grâce à vous, d'autres projets se mettent déjà en place.

Le président, Daniel Vincent

Association loi 1901 N° W812008866 - Siège de l'association : 7, route de Castres 81100 BURLATS

## # L'Art et la Matière

### LES ARTISANS CREATEURS TARNAIS ET OCCITANS

Découvrez l'univers des professionnels des métiers d'Art passionnés, adhérents et acteurs de notre association. Notre association « Artisans Créateurs Tarnais et Occitans » créée en octobre 2005 par Michel CELOTTO s'est élargie à l'Occitanie et regroupe actuellement une cinquantaine de professionnels des métiers d'Art sur la E-boutique et dans notre boutique physique L'Art et la Matière située dans le magnifique village médiéval de Burlats.

Après des décennies marquées par l'automatisation intense, la standardisation et l'hyper digitalisation des services, les néo-artisans remettent l'humain au cœur de leurs aspirations. En promouvant les créations artisanales, la société rend à la compétence humaine son caractère unique et irremplaçable. Utiliser ses mains pour travailler la matière, c'est aussi inscrire ses activités dans le territoire en tenant compte de la provenance et de la qualité de ses produits, en sélectionnant ses fournisseurs et en créant un lien fort avec ses clients.

Plusieurs créateurs utilisent le bleu de pastel local récolté et transformé dans le Tarn. Le pastel des teinturiers, l'or bleu, a été labellisé Patrimoine Immatériel Français en juin 2021. Notre association est parrainée par Casimir Ferrer, peintre

sculpteur albigeois de renommée internationale qui expose à l'année à L'Art et la Matière une quinzaine de ses oeuvres.

### Labels Artisans

Labels Atelier d'Art de France de quelques artisans

### Label « Entreprise du Patrimoine Vivant »

Maroquinerie Serres – Missègle – Jean Luc Ramade  
Ebéniste

La boutique est recommandée par le Petit Fûté 2022.

OUVERT mercredi-jeudi-dimanche de 14h à 18h30  
vendredi-samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

FERME le lundi-mardi

<https://lart-et-la-matiere.org/artisans-et-createurs-francais/>  
<https://www.facebook.com/boutiqueartisanalelartetlamatiere/>

Chantal Celotto, présidente



### Meilleurs Voeux 2023

Les Artisans Créateurs de  
L'Art et la Matière ainsi que leur illustre parrain  
Casimir Ferrer, Véronique, leur vendeuse, vous souhaitent  
une bonne Année 2023 en formulant tous leurs vœux de  
santé, joie et réussite.

L'Art et la Matière Burlats Tarn



## # Orphélido

Après la sombre période 2019-2021, cette année 2022 nous a été des plus souriantes.

Nous avons repris nos activités et manifestations si attendues par nos soutiens, sympathisants et bénévoles.

C'est ainsi que le 5 septembre 2022 a eu lieu à Boissezon la «grillade-Orphelido» devenue une tradition de notre association. Cette journée inoubliable a réuni plus de 100 personnes et a généré un bénéfice de 2790€.

Un mois et demi plus tard, c'est notre loto qui a fait salle comble à la papeterie des Salvages avec un bénéfice de 5500€. Trois jours après cette réussite, certains membres d'Orphelido dont le président et les trésoriers s'envolaient pour le Bénin, à leurs frais, retrouver nos protégés.

Ce voyage fut important et plein de belles surprises.

Nous avons, en effet, retrouvé des enfants en très bonne santé, plein de vie et d'espoir pour leur avenir.

Durant le séjour, nous avons repeint les dortoirs du centre, réorganisé la bibliothèque et partagé avec eux des moments agréables qui leur ont permis de rendre de vibrants hommages à notre association et à ses donateurs.



## #Pétanque Club Salvageois

### Déroulé de la saison 2022

Effectif inchangé : 30 joueurs

Engagement des équipes :

Une en Coupe du TARN, éliminée au 1<sup>er</sup> tour.

Une équipe en Championnat du TARN OPEN, Classée 6<sup>e</sup> en poule.

Une équipe en Championnat du TARN Vétérans 3<sup>e</sup> division, classée 2<sup>e</sup> en poule.

Une équipe en Championnat du TARN Vétérans, 4<sup>e</sup> division, classée 1<sup>re</sup> en poule. Elle a gagné en 1/4 de finale et perdu en 1/2 finale départementale.

Nous avons assuré notre concours officiel le 12 juillet et le prix du Conseil Municipal de la ville de CASTRES le 14 juillet.

Pierre HOULES

## # Salvages Passion

Fidèle à la tradition, le troisième dimanche de septembre, le bourg des Salvages accueille son vide grenier.

Sous une météo des plus favorables, badauds, acheteurs attirés par les bonnes affaires et plus de 200 vendeurs ont animé le village pour leur plaisir mais aussi pour celui des villageois, des commerçants et des bénévoles de l'association.

Les Salvages Passions tiennent à remercier la mairie de Burlats pour son aide qui leur permet de pérenniser cette manifestation.

Bonne année 2023 à tous les lecteurs de la revue ainsi qu'à leurs proches.



Année de grand changement pour l'association Musiphiles qui gérait le Moulin des Sittelles depuis 1995 pour le compte de la Fédération Nationale des Centres Musicaux Ruraux.

Les locaux ont été rachetés par la municipalité de Burlats en juin 2022. L'association Musiphiles, toujours locataire des lieux, avec son équipe de 7 salariés, poursuit ses activités d'accueil de classes découverte, d'organisation de colonies et autres interventions musicales extérieures auprès d'élèves dans diverses écoles ainsi que des ateliers musicaux et vocaux. Liane Williamson, nouvellement arrivée dans l'équipe des intervenants spécialisés en musique, anime les ateliers musicaux pour les plus petits, le mercredi, ainsi que le nouvel atelier « corps et voix » du lundi, plutôt destiné aux adultes de tout âge.

Durant les vacances d'automne, les enfants du centre de loisirs nouvellement installé au cœur du village, ont pu réaliser au Moulin des Sittelles, une activité vidéo organisée par Aurélie Mandement, animatrice et coordonnatrice de Musiphiles, en partenariat avec l'équipe d'animatrices du CLAE et leur directrice.

Sous la direction de Natacha et Antoine, les Chœurs des Sittelles ont donné un concert en juin, à la collégiale et un en octobre, au Temple de Castres.

Pour la saison 2022-23, Antoine conduira le Chœur de Femmes et le Chœur Mixte sur le chemin de Serge Gainsbourg, à travers les chansons écrites pour les femmes de sa vie.

Musiphiles vous donne rendez-vous en juin 2023 pour fredonner quelques balades ou autres chants avec les Chœurs des Sittelles.

Les activités de Musiphiles se poursuivent et se développent, toujours dans un esprit de culture populaire, avec le même élan depuis plus de 25 ans.

Les enfants qui chantent, s'éparpillent, s'interpellent et se font écho dans les rues du Village de Burlats, réveillent avec joie les voix des troubadours qui hantent les vieux murs.

L'association Musiphiles remercie la municipalité pour la confiance qu'elle lui témoigne dans la poursuite de ses activités d'éducation populaire, au sein de locaux exceptionnels. Malgré sa capacité d'accueil agréable de 80 personnes, le moulin aurait néanmoins besoin de quelques travaux de réfection.



Musiphiles vous invite à venir à sa rencontre au Moulin des Sittelles, avec ou sans vos enfants ou petits-enfants.

[www.moulindessittelles.fr](http://www.moulindessittelles.fr)

Pour se faire une idée sur les chœurs des Sittelles :

<https://www.youtube.com/watch?v=ADeK9gdA3CE>

Renseignements sur : [www.choeursdessittelles.fr](http://www.choeursdessittelles.fr)

Suivez-nous sur : [www.facebook.com/choeurs.des.sittelles/](https://www.facebook.com/choeurs.des.sittelles/)



## # Patrimoine et culture

Une année riche en émotions pour l'association Burlats Patrimoine et Culture, avec Pâques et la chasse aux trésors dans le village, le vide-grenier qui faisait son grand retour, mais aussi le sourire et la joie des enfants pour la fête d'halloween : "c'est le plus beau halloween de ma vie" dixit un enfant du haut de ses 7 ans. L'année s'achève avec le marché de Noël avec notre monsieur chocolats/chamallows qui a ravi petits et grands.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour un concours de pétanque le 21/05 le vide-greniers le 18/06 et bien d'autres journées pour nous retrouver tous ensemble.

Corinne FRENKEL DE FRANCE, Présidente  
Isabelle BRÉQUIGNY, Trésorière





## #Salvages Volley Ball

Comme tous les ans à la même période, à la venue du mois de Novembre, le SVB (Salvages Volleyball) est prêt pour la reprise du championnat.

Après les soirées pétanque et les tournois de Beach Volley de cet été, début septembre nous sommes repartis à l'entraînement. Au programme quelques matchs amicaux, un entraînement avec quelques jeunes volleyeurs du village etc...

La saison dernière s'est terminée sur de très bons résultats, avec pour la première fois de notre histoire, la victoire du championnat (Challenge Tarn Sud poule 2) ! Mais aussi avec la victoire en Coupe ! Premiers titres, premier doublé ! N'oublions pas une belle 4ème place sur 28 équipes engagées au Tournoi loisir de Beach Volley de Carcassonne cet été. Ces bons résultats accompagnés d'une bonne ambiance, ne sont probablement pas étrangers à l'arrivée d'une deuxième équipe au club, faisant ainsi doubler nos effectifs.

Au démarrage de cette saison, notre équipe 1 et son capitaine Jérémy, est composée de 8 Garçons et 3 Filles, dont une nouvelle recrue originaire d'Argentine. Est-ce que la notoriété de notre équipe ne s'exporterait pas outre atlantique ?

Notre seconde équipe, dirigée par Georges, compte également 8 garçons et 3 filles. Bienvenue à elle.

Au-delà du soutien de la mairie, nous avons pu compter sur l'aide d'entreprises locales cette année. Nous avons ainsi pu acheter des ballons et un nouveau filet de compétition ! Nous les en remercions !

Nous espérons que les petits problèmes physiques rencontrés durant la préparation n'empêcheront pas une bonne entame de saison ! GO SVB !

Ludovic



Equipe SVB 2



Equipe SVB 1

## #Racing Club Salvageois

La saison 2022-2023 a démarré sur les chapeaux de roue, la catégorie jeune s'agrandi, ainsi que tous les joueurs affiliés au RACING CLUB SALVAGEOIS. Bravo, aux équipes de jeunes et séniors pour leurs bons résultats en ce début de saison 2022-2023, surtout pour leur mentalité et leur bon comportement durant les matchs. Une mention particulière pour notre équipe sénior qui a joué le titre l'année dernière pour la coupe du Tarn, arrivée aux portes des 1/4 de finale, mais qui a malheureusement échoué dans la dernière ligne droite. Concernant les entraîneurs, je voudrais également les remercier pour leur engagement qui s'est investi dans leur tâche à la plus grande satisfaction de tous. Un grand merci également à nos supporters qui continuent à nous suivre et à participer à nos diverses manifestations.



Je profite de cette occasion pour remercier très sincèrement et très franchement tous les parents qui accompagnent et suivent les jeunes lors des matchs et plateaux, pour leur travail et leur motivation.

Je voudrais également remercier les membres de la presse en général qui contribuent aussi, à leur façon, à faire connaître notre club d'une manière positive et surtout à informer le grand public que le Racing Club Salvages est un club où il fait bon vivre et où la formation des jeunes est une priorité absolue et un leitmotiv permanent pour notre association.

Merci aussi à l'administration communale pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année.

Merci à vous et vive le sport, vive le Racing Club Salvageois. Très bonne année 2023 à tous les lecteurs.

Le Président  
J. F Magat

## # APEL Vignals



### « Les bambins des Vignals »

Nous avons participé avec plaisir au marché de Noël organisé par la mairie de Burlats. La vente des objets fabriqués par les enfants, la tombola et les bons gâteaux confectionnés par les familles de l'école nous permettent de financer le spectacle de magie qui a eu lieu lors du goûter de Noël offert dans la salle de la Papeterie prêtée par la mairie à cette occasion le 15 Décembre 2022.

Nous sommes reconnaissantes de constater de plus en plus d'investissement.

Grâce aux commandes groupées de Chocolats mais également au vide grenier ainsi que de la buvette du loto et du spectacle de fin d'année. Nous avons pu organiser et financer des goûters festifs (Noël, épiphanie...), contribuer aux sorties de fin d'année à hauteur de 1000€ pour tous les enfants de l'école et louer des jeux en bois à l'occasion du carnaval.

D'autres surprises sont à prévoir et nous sommes ouvertes à toute candidature !

Le bureau a changé, ouvert suite à l'annonce de départ de M<sup>me</sup> Billant et M<sup>me</sup> Legrand en fin d'année :

Présidente : M<sup>me</sup> VINATIER Ingrid (maman de Loline PS et Arnold CP)  
 Vice-Présidente : M<sup>me</sup> LEGRAND Marie-Pierre (maman d'Adrien CE2) Sortante  
 Trésorière : M<sup>me</sup> BALLY Aude (maman de Capucine GS et Paul CE2)  
 Trésorière adjointe : M<sup>me</sup> BARRERO Audrey (maman de Lena MS et Emy CE2 )  
 Secrétaire : M<sup>me</sup> REIGNIER Sabrina (maman de Lili-Rose CE2)  
 Secrétaire adjointe : BILLANT Sandy (maman de Maël PS et Augustin CP) Sortante

A NOTER : Le vide grenier de l'association se tiendra le même week-end que celui du loto de l'école soit le Dimanche 19 Mars 2023.

*L'association des parents d'élèves est avant tout un moyen de s'investir et de partager des moments privilégiés pour et avec nos enfants. Elle a pour vocation de participer et de financer bon nombre d'évènements qui rythment l'année ! Au plaisir de vous rencontrer.*

Le Bureau



## # APEL Lafontasse

Après des années un peu maigres liées à l'épidémie de COVID, l'année 2022 a permis de remettre doucement le pied à l'étrier. La rentrée de septembre fut l'occasion pour l'ancien bureau de passer le relais, après plusieurs années à l'ouvrage et de jolis souvenirs. Une nouvelle équipe a fait son apparition : Elodie Andrieu (présidente), Laëtitia Morin (secrétaire) et Ludovic Deveaux (trésorier).

Comme chaque année, l'association essaie, entre autres, d'organiser des événements, de contribuer aux sorties scolaires ou encore d'acheter du matériel pour les enfants. Leurs sourires sont la plus belle des récompenses. C'est surtout grâce à la participation de tous les parents, chacun à leur niveau, que tout cela est possible. Leur engagement est précieux et appréciable, c'est une chance et nous comptons encore sur leur aide l'année prochaine.

En octobre, les enfants ont pu profiter d'un interlude pendant les vacances pour se voir, en dehors du temps scolaire, à

l'occasion de la fête d'Halloween. Ce fut une très belle après-midi avec jeu gonflable, maquillage, fabrication de masques et beaucoup de bonbons. Les personnes qui avaient commandé des fleurs pour la Toussaint ont pu se rendre à l'école le même jour pour les récupérer. En novembre, l'association était présente sur le marché de Noël de Burlats pour vendre des biscuits confectionnés par les parents et des petits objets.

En cette fin d'année, une petite surprise attendait les enfants à l'école...

L'année prochaine est déjà en préparation avec plusieurs projets en cours d'élaboration. Nous espérons que les enfants mais aussi les parents pourront fabriquer de beaux moments et souvenirs entre eux. En attendant, nous leur souhaitons une très bonne année.

Le bureau de l'APEL

## # Le Réseau d'Écoles Rurales du Sidobre

Après deux années de fonctionnement très perturbées par l'épidémie de COVID, les Réseaux d'Écoles Rurales du département ont progressivement retrouvé leur niveau d'activité au cours de l'année 2022.

Nous nous étions certes adaptés en menant des actions pédagogiques en lien avec le contexte, menées dans les classes ; cependant il manquait les sorties et rencontres...

L'année 2022 aura donc permis à l'équipe enseignante de poursuivre des actions pédagogiques au service des apprentissages des élèves, menées dans différents domaines (littérature, mathématiques, domaines artistiques et culturels, prévention des risques domestiques et prévention

routière,...) ; mais aussi de renouer avec des actions en lien avec des sorties culturelles et sportives, qui permettent des moments de rencontres entre les écoles.

Autant d'occasions de créer du lien et de favoriser une ouverture chez les élèves.

Les séances de natation ont également pu reprendre pour les classes de CP, CE1, CE2.

Toutes ces actions sont intégralement financées par le RER, lui-même alimenté par des subventions des communes et du département. Qu'ils en soient ici remerciés.



## #Ecole des Vignals

L'année scolaire 2021-2022 s'est bien déroulée. Dans l'école, il y avait 98 élèves répartis en quatre classes de la PS au CM2. L'équipe enseignante était composée de quatre professeurs des écoles assistés par du personnel municipal : Mélyny Frezouls (PS-MS) assistée de Marion Cabaussel et Anne-Marie Cathala, Françoise Petiot (CE1-CE2), Sandrine Doville (CM1-CM2) et Camille Villeneuve (GS-CP + Direction) assistée de Roselyne Rey.

Notre projet d'école étant l'environnement, nous avons travaillé sur les animaux, leurs habitats et leur protection.

Les CM1-CM2 sont partis en classe de découverte pendant 3 jours à Sérénac. Ils ont travaillé sur la nature et ont pratiqué des activités sportives.

Les GS-CP sont partis une nuit/un jour au Moulin des Sittelles. Ils ont dormi sans papa et maman. Ils ont adoré dormir avec leurs copains. Le lendemain, ils ont fait une balade sensorielle et fabriqué un objet de musique.

Les CE1-CE2 sont allés passer une journée à Exoticamis pour découvrir divers animaux exotiques. La plupart de ces

animaux ont été recueillis par le parc soit parce qu'ils ont été abandonnés soit parce qu'ils ont été maltraités. La journée a été une réussite.

Les PS-MS sont allés à la ferme de Briatexte. Ils ont donné à manger aux animaux et ont découvert la vie de la ferme. C'était une belle journée.

Toutes ces sorties ont pu se faire grâce aux familles, à l'association des Bambins des Vignals, à la coopérative scolaire et à la mairie de Burlats.

Depuis la rentrée de septembre 2022, les élèves de CM2 sont accueillis à l'école de Lafontasse. Nous accueillons donc 90 élèves de la PS au CM1 répartis sur 4 classes. M<sup>me</sup> Françoise Petiot ayant pris sa retraite au mois de juillet, elle est remplacée par M<sup>me</sup> Nadège Estadiou. La rentrée s'est très bien déroulée. Notre projet d'école porte sur les déchets et les musiques autour du monde.



## #Ecole de Lafontasse

Au premier trimestre 2022, nous avons poursuivi notre travail sur l'environnement et la gestion des déchets. L'entreprise Trifyl a prêté du matériel aux 3 classes. Nous avons abordé les thèmes de la transformation de la matière première, du tri des déchets, du recyclage et du réemploi.

De janvier à juin, nous avons également préparé le spectacle de fin d'année avec Ignacio AGOTE sur le thème de la magie et d'Harry Potter.

A la rentrée 2022, nous avons accueilli 65 élèves de la TPS au CM2 dont 15 élèves de CM2 venant de l'école des Vignals.

Le travail en Education à l'environnement est continué au sein de l'école et du RER à travers l'intitulé : « De la matière première à l'objet ou au vêtement jusqu'au recyclage ou au réemploi ».

Dans cette optique, les classes de cycle 2 et 3 ont visité le Musée du Textile de Labastide Rouairoux en septembre 2022.

D'autres sorties sur ce thème sont envisagées ainsi que des séances en découverte du monde, arts visuels et enseignement moral et civique.



## #Crèche intercommunale « les petits troubadours »

L'année 2022 fut riche pour les petits pensionnaires de la crèche ! Malgré quelques contraintes et restrictions sanitaires encore bien présentes sur le 1er semestre, l'équipe de la structure a pu proposer aux enfants des rencontres enrichissantes. Les sorties spectacles ont pu avoir lieu, les ateliers parentalités en collaboration avec le Landou (service itinérant de la communauté de communes) ont rencontré un grand succès et les temps partagés avec les assistantes maternelles du territoire autour de l'éveil musical ont permis de renouer des liens quelque peu distendus depuis 2 ans.

Une soirée parentalité sur le thème du sommeil chez l'enfant a été organisée en collaboration avec l'association « familles rurales » ; elle a permis aux parents d'exprimer leur ressenti et leurs difficultés.

Le café parent, organisé par le Landou le 10 novembre dernier,

fut également l'occasion de recueillir la parole et les attentes des familles afin de leur proposer des temps de rencontres adaptés à leurs envies.

La qualité de l'accueil proposé à l'enfant et sa famille est la priorité de l'équipe des Petits Troubadours qui œuvre chaque jour pour garantir le bien être de chacun. Mylène Saby, infirmière puéricultrice, a pris ses fonctions en tant que directrice depuis le mois de septembre, et est également référente Santé, Accueil et Inclusion sur le territoire.

Les crèches du territoire ne cessent de recevoir des demandes d'inscriptions, et malgré les 40 nouvelles familles accueillies en septembre, le manque cruel de places se fait sentir. La communauté de communes a donc décidé d'augmenter la capacité de la crèche de Burlats afin de pouvoir accueillir 4 enfants supplémentaires par jour à compter d'octobre 2022. Cette décision a nécessité quelques aménagements des locaux (transformation d'une salle de lecture en dortoir, achat

de lits et mobilier...) ainsi que l'embauche de personnels supplémentaires afin de respecter les règles d'encadrement des enfants.



## #Droit d'expression « de la Minorité »

Soyez rassurés chers habitants de BURLATS les 4 élus du groupe minoritaire du conseil municipal ne sont pas affectés par les difficultés qui sont souvent les leurs de pouvoir être associés aux affaires municipales même si nous respectons la légitimité de la majorité municipale.

L'important pour autant est de passer au-dessus de tout cela pour rester concentrés sur les priorités qui légitiment notre mandat.

Notre participation à l'Assemblée Générale annuelle récente de l'association citoyenne Ensemble pour BURLATS et ses Villages auxquels adhèrent plus de 200 d'entre-vous nous a convaincu de maintenir le cap pour :

- Une révision du plan local d'urbanisme en concertation avec notre communauté de communes afin de contenir la tentation d'un développement anarchique et démesuré de

lotissements au détriment de la vie des villages et hameaux qui font l'âme de la commune

- Une vigilance accrue de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement par la SPL Castres-Burlats
- Une forte attente renouvelée d'obtenir un programme détaillé des travaux à réaliser dans la commune de 2023 à 2026 dans la concertation espérée et demandée avec les habitants de la commune.

Défendre ses priorités et convaincre M. le maire et nos collègues du groupe de la majorité sont nos engagements et nous les tiendrons jusqu'au terme de nos mandats

Nous vous le devons !



## Bienvenue à

Le 1 <sup>er</sup> février :	Clémence BLOY, La Bourdarié
Le 07 février :	Naho SOUMBOUNKHANH, La Guipalle
Le 04 mai :	Lucie VILLENEUVE, Les Salvages
Le 21 février :	Tiago REY, Le Carla
Le 10 mai :	Juline CROS, La Guipalle
Le 22 juin :	Alysson TIREFORT, Les Salvages
Le 27 juin :	Marceau CHAMPRIGAUD, Lafontasse
Le 24 juillet :	Lúcia ALBERT, Les Salvages
Le 09 septembre :	Louna SALVY, La Guipalle
Le 09 septembre :	Eliott BOURREAU, Burlats
Le 28 octobre :	Juliette SCHWARTZ, La Bringarié
Le 1 <sup>er</sup> décembre :	Martin RABINEAU, La Parulle
Le 04 décembre :	Alois IBANEZ, Les Salvages

## Ils nous ont quittés

Le 15 janvier :	Giuseppa GUARINI veuve ARGANESE, La Bourdarié 1
Le 15 janvier :	Gisèle CORMARY, La Guipalle
Le 15 février :	Marie VIGUIER veuve SALVAYRE, La Glène
Le 10 juin :	Christian LACROUX, Les Salvages
Le 06 juillet :	Françoise DUBUT épouse AUTREUX, Pioch de Las Grèzes
Le 21 septembre :	Marcel ALBERT, La Ferrière
Le 15 octobre :	Ginette AURIOL veuve HOULÉS, La Garrigarié
Le 20 octobre :	Gaël VERDEIL, Les Salvages
Le 29 octobre :	Albertine PÉCALVEL veuve ENJALBERT, Les Salvages
Le 17 novembre :	Jacqueline SOULIÉ, La Bancalié
Le 13 décembre :	Louis NICODÈME, Burlats
Le 31 décembre :	Claude VIEU, Carauce

## Tous nos vœux de bonheur

Le 23 avril :	Sébastien ASSEMAT et Emilie BOYER, Le Lézert
Le 04 juin :	Saber HAZIME et Samia CHERFAOUI, Les Vignals
Le 04 juin :	Jérémy RODRIGUES et Juliette FISCHER, La Guipalle
Le 25 juin :	Cyril REY et Jessica COMBE, Le Carla
Le 02 juillet :	Yannick MENOUE et Nathalie VIALATTE, Calmejane
Le 1 <sup>er</sup> août :	Jean-Noël BENOIT et Pauline GALY, Le Pioch
Le 12 septembre :	Christophe TREDEZ et Stéphanie ATLAN, La Bracadelle

# Les croisés municipaux

## HORIZONTAL

- 1 Une boisson du Moyen-Âge à base de vin, sucrée et aromatisée aux épices
- 2 Confectionnés par les aînés d'Adélaïde, ils sont admirés lors de la fête médiévale
- 3 Elles peuvent être fossiles ou renouvelables
- 4 Elle permet désormais de faire le tour du lac
- 5 Accordée en reconnaissance d'un mérite particulier ou d'un service rendu
- 6 Prénom italien ou domaine situé sur la commune, siège d'une entreprise internationale
- 7 Celui des Salvages a été entièrement réhabilité cette année
- 8 1,2,3 ou 4 : elles encouragent les collectivités à soigner leur cadre de vie
- 9 Un ami de l'homme qui lui apporte fraîcheur et oxygène
- 10 Caractérise notre fête emblématique

## VERTICAL

- 1 A Burlats, il a rendu un verdict favorable
- 2 Il peut être majoritaire, proportionnel, à 2 tours....
- 3 Un jour de la semaine apprécié par les enfants
- 4 Elle permet de repousser le froid
- 5 Mieux vaut le limiter en période de sécheresse
- 6 Lorsque le budget est restreint, elles deviennent obligatoires
- 7 A l'origine, elle était plutôt utilisée au cinéma
- 8 Il peut être touristique ou spirituel
- 9 Il agit gratuitement et sans obligation
- 10 Une balade musclée dans la nature
- 11 Sans elle, pas de vie sur terre !

